

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Adduction
des eaux de la Lys

Réuni à Aire sur la Lys, le 4 Octobre 2019.

Étaient présents :

Mmes Goube, Haverlant, Leveugle, Leys, Massart, MM. Ben Amor, Cambien,
Detournay, Dissaux, Gosset, Waymel.

Étaient excusés :

Mmes Bouchart, MM. Cauche, Desplanque, Godefroy, Haesebroeck, Houssin,
Legrand, Lefebvre, Petit, Vicot.

Vu le rapport n° 17-19

DECIDE

- de passer un accord cadre à bons de commandes alloti, conformément au Code de la Commande Publique, concernant l'entretien des locaux du SMAEL,
- d'imputer les sommes nécessaires sur le crédit inscrit aux comptes 6231 et 6283 du budget du Syndicat,
- d'autoriser la signature par son Président de prendre toutes dispositions en vue de l'exécution de cette opération (lancement des consultations, signature des marchés et de leurs avenants éventuels dans la limite de 5% du marché initial).

VOTANTS : 11

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Acte exécutoire déposé auprès
de Monsieur le Préfet, le **14 OCT. 2019**

Le Président,
Jean Claude DISSAUX

Le Président du Syndicat Mixte
d'Adduction des Eaux de la Lys

Jean Claude DISSAUX

